



**EXPERT(E)  
EN GESTION  
D'ACTIFS**

**PRAM**

**2018  
2019**

---

Une formation certifiante au  
service des professionnels par  
des professionnels.

---

**RNCP N° 31195**

(RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES)

**NIVEAU I** (FRANCE) – **NIVEAU 7** (EUROPE)

**CPF N° 102827/235152**

(COMPTE PERSONNEL DE FORMATION)

[www.afgformation.fr](http://www.afgformation.fr)

## NOTRE OFFRE

### LE PRAM « Expert(e) en gestion d'actifs » : CERTIFICATION RNCP DE NIVEAU I

Depuis 2001, le PRAM, formation certifiante « d'Expert en gestion d'actifs », accompagne l'ensemble des acteurs du métier à tout moment de leur vie professionnelle.

#### QUEL OBJECTIF ?

Travaillant sur des produits complexes, l'Expert/e en gestion d'actifs doit maîtriser parfaitement la chaîne administrative et savoir appréhender l'environnement réglementaire ainsi que les contraintes des clients dont il/elle gère l'épargne financière. Le PRAM lui permet d'acquérir l'ensemble des connaissances professionnelles indispensables à la maîtrise du cœur de son activité : la réalisation des opérations sur les marchés financiers, le suivi et le respect de la réglementation, la relation clients.

#### QUEL PUBLIC ?

Ce parcours certifiant s'adresse aux sociétés de gestion et à tout leur écosystème : banques privées et de détail, entreprises d'investissement, compagnies d'assurances et prestataires de services. Son programme évolue au plus près de l'actualité de l'ensemble de ces métiers.

Le PRAM qualifie différents publics :

- des collaborateurs en activité, déjà engagés dans le métier de la gestion d'actifs
- de nouveaux collaborateurs intégrant la filière de gestion d'actifs après avoir réalisé une partie de leur parcours professionnel dans la banque ou l'assurance

#### QUELLE ORGANISATION ?

Organisée autour d'un référentiel de compétences et de connaissances, divisée en 6 blocs de compétences, la formation se déroule sur 30 jours répartis sur 15 mois (de septembre à décembre de l'année suivante). Elle combine 80% de présentiel et 20% d'accompagnement en ligne, au travers d'outils d'e-training.

Pour valider leur certification niveau I, les candidats se soumettent au contrôle continu dans chaque bloc de compétences, se présentent à deux examens écrits et soutiennent un mémoire à l'issue du parcours.

### LA CERTIFICATION D'EXPERT(E) EN GESTION D'ACTIFS VIA LA VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

AFG Formation propose aux candidats un accompagnement à l'élaboration du dossier et à la préparation de l'entretien avec le jury de validation.

#### LE PRAM A LA CARTE

Aux professionnels qui souhaitent compléter ou actualiser leurs connaissances, nous offrons la possibilité de suivre le PRAM « à la carte » :

- par bloc complet, indépendant
- par thème, au format séminaire (journée ou demi-journée).

Les collaborateurs peuvent ainsi bénéficier du contenu de la formation en s'affranchissant des épreuves permettant d'obtenir la certification.

# PROGRAMME ET CALENDRIER DÉTAILLÉ 2018 - 2019

## 2018

### BLOC DE COMPETENCES N°1 : L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA GESTION D'ACTIFS

- L'environnement économique
- Les instruments et contrats financiers : leurs caractéristiques
- Les émissions et les opérations sur titres
- Le fonctionnement et l'organisation des marchés

11-18-25 septembre 2018  
2-9 octobre 2018

Questionnaire de fin du BLOC N°1 (2 heures)

16 octobre 2018

### BLOC DE COMPETENCES N°2 : LE CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION D'ACTIFS

- Les acteurs et l'organisation de place
- L'industrie de la gestion en France et en Europe
- La réglementation et son actualité
- Les OPC
- Les fonds spécifiques
- Le cadre fiscal de la gestion d'actifs

06-13-20-27 novembre 2018  
04-11 décembre 2018

Questionnaire de fin du BLOC N°2 (2 heures)

18 décembre 2018

## 2019

### BLOC DE COMPETENCES N°3 : LA GESTION FINANCIÈRE ET SES OUTILS D'ANALYSE

- La présentation des différents modes de gestion
- La gestion taux et crédit
- Les gestions actions et diversifiée
- Les gestions spécialisées
- La gestion quantitative
- L'analyse financière et technique

08-15-22-29 janvier 2019  
05-12-19 février 2019

Questionnaire de fin du BLOC N°3 (2 heures)

22 février 2019

### BLOC DE COMPETENCES N°4 : LA RELATION CLIENT

- La déontologie et la protection du client
- La relation et l'information des clients
- La réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)
- Les réseaux de distribution
- La gestion du passif
- Les fonctions marketing et le service client
- La commercialisation des fonds à l'ère digitale 2.0
- L'approche commerciale des clientèles institutionnelle et retail

12-19-26 mars 2019  
02-09-16 avril 2019  
14 mai 2019

Questionnaire de fin du BLOC N°4 (2 heures)

21 mai 2019

### BLOC DE COMPETENCES N°5 : CONFORMITÉ ET GESTION DES RISQUES

- Les missions d'assistance du RCCI et les références réglementaires liées
- La construction d'un plan de contrôle interne : exemple d'une société de gestion
- La gestion du risque : organisation de la gestion des risques et principaux indicateurs de risques
- La réglementation « abus de marché »
- Les règles d'investissement

04-11-18-25 juin 2019

Questionnaire de fin du BLOC N°5 (2 heures)

02 juillet 2019

### BLOC DE COMPETENCES N°6 : MIDDLE ET BACK-OFFICE DANS LA GESTION D'ACTIFS

- Le post-marché : Infrastructures de marché et écosystème
- Les fonctions du middle-office
- Les fonctions de l'administration de fonds

03-10-17-24 septembre 2019  
01 octobre 2019

Questionnaire de fin du BLOC N°6 (2 heures)

08 octobre 2019

## DATE DES EXAMENS

### 2 EXAMENS ECRITS

- LCB-FT (Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme)
- Ecrit de synthèse

21 mai 2019  
22 octobre 2019

### SOUTENANCE DU MEMOIRE

29 octobre 2019

# TARIFS

## CERTIFICATION NIVEAU I D' « EXPERT EN GESTION D'ACTIFS »

	ADHÉRENTS (TTC)	NON-ADHÉRENTS (TTC)
<b>PRAM CERTIFICATION NIVEAU I</b>	9 400 €	11 500 €
<b>VAE : ACCOMPAGNEMENT</b>	3 500 €	3 625 €
<b>PRAM À LA CARTE</b>		
BLOCS DE 4 JOURS	2 400 €	2 760 €
BLOCS DE 6 JOURS	3 100 €	3 600 €

\* Packs offerts :

- Certification AMF et Abrégé des Marchés Financiers
- Certificats LCB-FT (Lutte contre le Blanchiment et le Financement du terrorisme) et Abus de Marché



**L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers.** Créée en 1961, elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, individualisée sous mandat ou collective via les Organismes de Placement Collectif (OPC). Ses adhérents sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurances, français et étrangers. L'AFG accueille aussi des « membres correspondants » représentatifs de l'écosystème de la gestion : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données, succursales, dépositaires.

La gestion d'actifs contribue activement au financement de l'économie réelle en fournissant des capitaux aux différents acteurs de l'économie, via les marchés financiers. En 2017, l'industrie de la gestion compte 630 sociétés de gestion dont plus de 450 entrepreneuriales pour un encours de 4 000 milliards d'actifs.



**AFG Formation** est un acteur majeur de la formation des professionnels du secteur depuis plus de 15 ans. Filiale de l'AFG (Association Française de la Gestion Financière), elle bénéficie de son expérience historique et de sa capacité à anticiper les évolutions réglementaires. AFG Formation met ainsi à disposition de ses clients une expertise unique dans les domaines réglementaire, déontologique et financier.

Ses enseignements sont dispensés uniquement par des professionnels en exercice, sélectionnés par **AFG Formation** pour leurs compétences à la fois techniques et pédagogiques.

Elle met en place des actions pédagogiques à la fois en formation initiale avec l'enseignement supérieur, et en formation continue avec :

- ◆ une formation certifiante de niveau I, d'Expert(e) en gestion d'actifs : le PRAM
- ◆ des dispositifs innovants d'e-training pour préparer et réussir :
  - l'examen de certification AMF dont AFG Formation est co-certificateur avec le CFPB
  - les certificats LCB-FT, Abus de marché et MIF II/ESMA
- ◆ des séminaires spécialisés et des parcours métiers sur les différentes techniques de la gestion d'actifs



### Nos partenaires

Pour certaines formations, AFG Formation noue des partenariats avec des organismes reconnus pour leur expertise.



41, rue de la Bienfaisance  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 94 94 00  
Fax : 01 42 65 16 31  
[www.afgformation.fr](http://www.afgformation.fr)  
[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)

### Renseignements et inscriptions :

- ◆ Hervé SOUFFI,  
h.souffi@afg.asso.fr  
Tél : 01 44 94 94 37
- ◆ Sur notre site internet :  
[www.afgformation.fr](http://www.afgformation.fr)

